



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
1^{er} SEMESTRE 2021
Rapport d'activité
Comptes au 30 juin 2021
Annexe aux comptes semestriels
Rapport du commissaire aux comptes

Quantum Genomics
Société Anonyme
Au capital de 10.934.371,16 euros
Siège social : 33 rue Marbeuf – 75008 Paris
487 996 647 R.C.S. Paris

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2021

Au cours du premier semestre 2021, Quantum Genomics (la « **Société** ») a franchi de nouvelles étapes cruciales dans ses programmes de recherche en finalisant son étude de phase IIb QUORUM dans l'insuffisance cardiaque dont les résultats ont été annoncés lors du congrès de l'ESC (European Society of Cardiology) le 27 août 2021 et en poursuivant son plan de développement de phase III dans l'hypertension artérielle difficile à traiter et résistante avec les études FRESH et REFRESH.

1.1 Progrès économiques et scientifiques

En janvier 2021, la Société a annoncé le lancement de l'essai REFRESH, étude Pivotal de phase III dans l'hypertension artérielle difficile à traiter et résistante avec le firibastat en une prise par jour. Cette nouvelle étude s'inscrit dans le programme clinique de phase III du firibastat avec l'objectif de démontrer la sécurité à long terme du produit ainsi que son efficacité à 3 mois, avec une prise unique quotidienne de 1000 mg.

En février 2021, Orient EuroPharma (OEP) est entré au capital de la Société. En septembre 2020, OEP et la Société avait annoncé la signature d'un accord exclusif de licence et de collaboration pour développer et commercialiser le firibastat en Asie du Sud-Est, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans le prolongement de cet accord, OEP a acquis une participation minoritaire au capital de la Société, renforçant ainsi la coopération entre les deux sociétés. OEP a souscrit à une augmentation de capital réservée d'un montant de 0.9 M€, à un prix de 4.83€ par action.

En avril 2021, la Société a annoncé la fin de la collaboration relative au développement et à la commercialisation du firibastat en Chine avec le laboratoire chinois Qilu Pharmaceutical. Dans le cadre de leur collaboration, la Société et Qilu Pharmaceutical ne sont pas parvenus à aligner leurs positions sur le développement du firibastat. En conséquence, la Société retrouve les droits pour le marché Chinois et reprend les discussions qui étaient engagées avec des laboratoires internationaux pour ce marché.

En avril 2021, la Société a également obtenu des financements non-dilutifs pour 3 M€. La BNP a accordé un prêt de 1.5 million d'euros, structuré sous forme de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) avec une maturité initiale de 12 mois au taux de 0,25%. La Société pourra solliciter un amortissement du prêt jusqu'à 5 ans. BPIfrance a accordé un prêt innovation R&D de 1.5 million d'euros, d'une durée de 7,6 ans au taux de 0,72%. La première échéance est payable le 31 décembre 2023.

En mai 2021, la Société a annoncé la publication d'un nouvel article scientifique dans le journal Biomedecine et Pharmacotherapy qui renforce son plan de développement de phase III dans l'hypertension artérielle résistante et difficile à traiter. L'article, intitulé "*Effects of firibastat in combination with enalapril and hydrochlorothiazide on blood pressure and vasopressin release in hypertensive DOCA-salt rats*" est disponible en ligne sur le site internet du journal Biomedecine & Pharmacotherapy ([Biomedicine & Pharmacotherapy - Journal - Elsevier](#) DOI: 10.1016/j.biopha.2021.111682). Les résultats rapportés dans cet article démontrent que l'effet hypotenseur induit chez le rat hypertendu DOCA-sel avec un traitement quotidien constitué de firibastat associé à l'enalapril et à l'hydrochlorothiazide est

très significativement supérieur à celui induit par le firibastat seul ou par la bithérapie enalapril/hydrochlorothiazide. De plus, l'administration concomitante du firibastat, d'enalapril et d'hydrochlorothiazide réduit de plus de 50% les niveaux plasmatiques de vasopressine observés chez les rats DOCA-sel traités par la bithérapie enalapril/hydrochlorothiazide, suggérant ainsi un effet diurétique supérieur de la trithérapie firibastat/enalapril/hydrochlorothiazide par rapport à la bithérapie enalapril/hydrochlorothiazide.

1.2 Opérations juridiques

Les organes sociaux de la Société ont pris les décisions suivantes au cours du premier semestre 2021 :

- le Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2021 a notamment, après la tenue d'un Comité des Rémunérations et des Nominations tenu le même jour :
 - pris des décisions concernant la politique de rémunération des salariés au sein de la Société, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;
 - décidé d'augmenter la rémunération du Directeur Général, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;
- le Conseil d'Administration réuni le 8 février 2021 a notamment :
 - approuvé les termes et conditions d'une nouvelle opération de partenariat stratégique, commercial et capitalistique ;
 - autorisé la conclusion et la signature d'un contrat en langue anglaise intitulé « *Subscription Agreement* » de mise en œuvre de ladite opération ;
 - décidé d'augmenter le capital en numéraire, dans le cadre d'une délégation de compétence décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société du 16 juillet 2020, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire nommément désigné, et arrêté les conditions et modalités de l'émission
 - consenti les pouvoirs au Directeur Général dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions adoptées ;
 - émis le rapport complémentaire du Conseil d'Administration, prévu par les dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 alinéa 3 du Code de commerce ;
- le Directeur Général, aux termes de décisions en date du 25 février 2021, a notamment :
 - constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration en date du 8 février 2021, objet de la 3^{ème} résolution adoptée, sur

délégations de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juillet 2020 ;

- décidé la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ;
- le Conseil d'Administration en date du 24 mars 2021 a notamment, après la tenue d'un Comité des Rémunérations et des Nominations tenu le même jour :
- procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et/ou dirigeants, sur usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 16 juillet 2020 (dites « AGA₀₃₋₂₀₂₁ ») ;
 - examiné et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - proposé l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - décidé de soumettre, à cette Assemblée Générale, de nouvelles délégations de compétence au Conseil d'Administration ;
 - pris les décisions nécessaires, en conséquence des décisions prises ci-dessus, pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de cet exercice ;
- le Conseil d'Administration en date du 27 avril 2021 a notamment :
- décidé de proposer la nomination de plusieurs nouveaux Administrateurs ;
 - décidé de proposer la fixation du montant global de la rémunération à allouer aux Administrateurs, et son attribution aux Administrateurs ;
 - décidé de proposer l'émission de bons de souscription d'actions ;
 - modifié l'ordre du jour et le texte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire ;
- le Conseil d'Administration en date du 21 juin 2021 a décidé le passage des comptes sociaux de la Société au référentiel des normes IFRS ;
- l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires réunie le 24 juin 2021 a notamment :
- examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
 - donné quitus aux Administrateurs,
 - affecté le résultat de l'exercice,

- imputé le report à nouveau débiteur sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport »,
- approuvé les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- renouvelé le mandat d'un Administrateur,
- pris acte du non-renouvellement du mandat d'un Administrateur,
- nommé deux nouveaux Administrateurs,
- fixé le montant de la rémunération à allouer aux Administrateurs,
- autorisé le Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique),
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement),

- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins d'émettre 100.000 bons de souscriptions d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires nommément désignées,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux,
 - autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation des actions rachetées ; et
- le Conseil d'Administration en date du 24 juin 2021 a décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration.

En conséquence de tout ce qui précède, le capital social de la Société a été fixé à la somme de 10.752.183,54 euros, divisé en 26.892.613 actions, à la date du 30 juin 2021.

1.3 Litige

La société Scalene Partners sollicite le règlement de la somme de 1 M€ ht au titre de commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020.

Quantum Genomics conteste l'exigibilité de cette somme, et a assigné Scalene Partners en janvier 2021, aux fins d'annulation du mandat et de ses avenants, et de restitution des sommes versées à Scalene Partners dans le cadre du contrat, soit un total de 0,4 M€ ht.

Après examen du dossier avec ses conseils, Quantum Genomics considère que la demande de Scalene Partners n'est pas fondée et que le risque n'est pas avéré. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes 2020. La situation n'a pas évolué

depuis le 31 décembre 2020.

2. RESULTATS ECONOMIQUES ET SITUATION FINANCIERE DU PREMIER SEMESTRE 2021

Une copie des comptes semestriels en normes Françaises et en normes IFRS au 30 juin 2021, et du rapport du commissaire aux comptes figure en Annexe du présent rapport.

2.1 Résultat d'exploitation

L'ensemble des produits d'exploitation s'élèvent à 2.711.674 euros contre 377.290 euros au premier semestre 2020. Au cours du premier semestre 2021, la Société a reçu des paiements dus au titre de ses partenariats signés. Elle a ainsi facturé 2.263.059 euros de redevances, correspondant aux paiements initiaux (« upfront payments ») des contrats de partenariats signés en Corée du Sud, en Grèce et au Canada.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9.934.531 euros contre 6.332.492 euros au premier semestre 2020, le résultat d'exploitation du premier semestre 2021 est déficitaire à hauteur de (7.222.857) euros. L'avancement des études cliniques conduit logiquement à la hausse des charges d'exploitation.

Le montant des salaires et traitements est de 784.281 euros et les charges sociales correspondantes s'élèvent à 325.412 euros, pour un effectif salarié au 30 juin 2021 de 7 personnes. Au 30 juin 2020, le montant des salaires et traitements s'élevait à 812.770 euros, pour 321.267 euros de charges sociales correspondantes.

2.2 Résultat financier et courant

Les charges financières sont de 8.241 euros contre 5.373 euros au premier semestre 2020.

Les produits financiers sont de 13.132 euros contre 3.124 euros au premier semestre 2020.

Le résultat courant avant impôt est de (7.217.965) euros.

2.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au premier semestre 2021 s'établit à (130.571) euros.

2.4 Résultat de l'exercice

La situation comptable intermédiaire au 30 juin 2021 se traduit par une perte nette de (6.180.184) euros, après prise en compte du crédit d'impôt recherche de 1.168.352 euros.

2.5 Evolution des capitaux propres et des fonds propres

Les capitaux propres sont de 21.815 K€ au 30 juin 2021, en diminution de 5.320 K€ par rapport à fin 2020.

En tenant compte des avances conditionnées de Bpifrance s'élevant à 270 K€, les fonds propres s'établissent à 22.085 K€.

2.6 Evolution de l'endettement et de la trésorerie

La Société présente 3.004 K€ de dettes financières au 30 juin 2021 correspondant essentiellement au PGE (Prêt Garanti par l'Etat) souscrit auprès la BNP pour 1.5 M€ et au prêt innovation R&D souscrit auprès de la BPI pour 1.5 M€.

La trésorerie s'établit à 24.874 K€, contre 27.153 K€ au 31 décembre 2020.

2.7 Variation du Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement a diminué de 364 K€ au cours du 1^{er} semestre 2021.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2021

3.1 Progrès scientifiques et économiques

En juillet 2021, la Société a annoncé le recrutement du premier patient dans l'étude REFRESH, étude pivotale de phase III dans l'hypertension artérielle difficile à traiter et résistante avec le firibastat en une prise par jour. Cette étude est menée conjointement avec les sociétés DongWha et Orient EuroPharma, conformément aux accords de partenariat signés respectivement pour la Corée du Sud et pour l'Asie du Sud-Est, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Le 27 août 2021, Les résultats de l'étude de Phase IIb QUORUM ont été présentés par le Pr Gilles Montalescot (Paris) le 27 août 2021 lors des sessions scientifiques 2021 de l'European Society of Cardiology (ESC). Fort des résultats de QUORUM, la Société sait que l'efficacité de firibastat sur l'ensemble de la population étudiée est du même niveau que celle de la molécule la plus efficace dans le post-infarctus. Chez des patients sévères avec une fraction d'éjection inférieure à 50%, l'efficacité de firibastat est plus marquée que celle de ramipril. D'autre part, QUORUM démontre que firibastat améliore le profil tensionnel, dont la baisse est un facteur limitant de la prise en charge actuelle des patients sévères avec les IEC tels que ramipril, traitement de référence. Ces résultats ouvrent la voie à une étude clinique de phase III chez des patients sévères dont le protocole sera finalisé avec le laboratoire pharmaceutique partenaire retenu.

3.2 Opérations juridiques

Depuis le 30 juin 2021, les opérations suivantes sont intervenues :

- le Conseil d'Administration réuni le 4 octobre 2021 a notamment, après la tenue d'un Comité des Rémunérations et des Nominations tenu le même jour :

- examiné et arrêté les comptes semestriels (notamment, conformes aux normes IFRS) du premier semestre 2021 de la Société, dont une copie figure en Annexe du présent rapport ;
- mis au point et approuvé le présent rapport financier du premier semestre 2021 ;
- décidé la répartition de la rémunération des Administrateurs ;
- décidé l'émission de bons de souscription d'actions dans le cadre de la délégation de compétence décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2021 ;
- constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 88.230,11 €, en conséquence de l'attribution d'actions gratuites au profit de salariés et de dirigeants de la Société (AGA₀₇₋₂₀₁₉₋₂),
- constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 17.991,86 €, en conséquence de l'attribution d'actions gratuites au profit de salariés et de dirigeants de la Société (AGA₀₈₋₂₀₂₀) ;
- constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 75.965,65 €, en conséquence de l'attribution d'actions gratuites au profit de salariés et de dirigeants de la Société (AGA₀₉₋₂₀₂₀) ;
- décidé la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ;
- donné tous pouvoirs pour les formalités ;
- procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et/ou dirigeants, sur usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 juin 2021 (dites « AGA₁₀₋₂₀₂₁ ») ;
- arrêté le rapport complémentaire du Conseil d'Administration ;
- constaté la fin du mandat de membre du Comité des Rémunérations et des Nominations de Monsieur Christian BECHON en conséquence du non-renouvellement de son mandat d'Administrateur de la Société.

En conséquence des opérations visées aux paragraphes 1.2 et 3.2 du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à la somme de 10.934.371,16 euros, divisé en 27.348.288 actions, à la date du présent rapport.

4. PERSPECTIVES

Compte tenu de son activité, la société doit être en mesure de financer les travaux de recherche jusqu'à la commercialisation des molécules ou la cession des droits sur ses travaux.

La trésorerie disponible au 30 juin 2021 (24,9 M€) permet à la Société de poursuivre ses programmes au-delà du troisième trimestre 2022.

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXE

Situation intermédiaire

Quantum Genomics

30/06/2021



Quantum Genomics

Actif		Au 30/06/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	766 283	100 502	665 780	
		Fonds commercial				
	Autres Immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours				760 000	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	766 283	100 502	665 780	760 000	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. Industriels		22 911	22 911	34 298	884	
Autres Immobilisations corporelles		78 108	43 810	34 298	25 660	
Avances et acomptes						
TOTAL	101 020	66 721	34 298	26 544		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres Immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	563 428		563 428	635 155	
	Prêts					
Autres Immobilisations financières	32 707		32 707	32 307		
TOTAL	596 136		596 136	667 462		
Total de l'actif immobilisé		1 463 440	167 224	1 296 216	1 454 007	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				1 746 810
	TOTAL				1 746 810	
	Avances et acomptes versés sur commandes		283 468		283 468	259 250
	Créances	Clients et comptes rattachés	662 003		662 003	822 852
		Autres créances	2 106 389		2 106 389	3 013 937
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	2 768 393		2 768 393	3 836 789		
Divers	Valeurs mobilières de placement	5 007 498		5 007 498	5 005 002	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	19 866 860		19 866 860	22 148 304	
TOTAL	24 874 359		24 874 359	27 153 306		
Charges constatées d'avance		3 196 534		3 196 534	491 433	
Total de l'actif circulant		31 122 755		31 122 755	33 487 589	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif		290		290	10 663	
TOTAL DE L'ACTIF		32 586 486	167 224	32 419 262	34 952 261	

Quantum Genomics

Passif		Au 30/06/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 752 183)	10 752 183	10 680 166
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 020 626	27 773 653
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	222 169	218 171
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en Instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-6 180 184	-11 536 701	
Situation nette avant répartition	21 814 794	27 135 290	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	21 814 794	27 135 290	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	270 000	720 013
Total	270 000	720 013	
Provisions	Provisions pour risques	291	10 663
	Provisions pour charges	419 347	441 592
	Total	419 638	452 255
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 004 269	1 869
	Emprunts et dettes financières divers		
	Total	3 004 269	1 869
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 426 359	6 035 828
	Dettes fiscales et sociales	460 723	600 708
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 412	5 174	
Instruments de trésorerie			
Total	6 909 495	6 641 711	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 913 764	6 643 580	
Écarts de conversion passif	1 064	1 120	
TOTAL DU PASSIF	32 419 262	34 952 261	
Credit-bail Immobilier			
Credit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Observations : Evaluation des stocks Calcul des amortissements Calcul des provisions			

Quantum Genomics

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 30/06/2021 6 mois	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020 6 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	101 637		101 637	
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	101 637		101 637	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			310 013	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			36 832	362 488	
Autres produits			2 263 191	14 802	
	Total			2 711 674	377 290
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats	-113 840	1 006 187
			Variation de stocks	1 746 810	-737 386
	Autres achats et charges externes			6 716 346	4 837 424
	Impôts, taxes et versements assimilés			264 275	11 856
	Salaires et traitements			784 281	812 770
	Charges sociales			325 412	321 267
	Dotations d'exploitation	- sur Immobilisations	amortissements	100 336	5 409
		- sur actif circulant	provisions		
Autres charges					
	Total			110 908	74 964
	Résultat d'exploitation	A		-7 222 857	-5 955 202
Créat. autre-mén	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			2 468	3 042
	Reprises sur provisions, transferts de charges			10 663	82
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			13 132	3 124
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			291	5 373
	Intérêts et charges assimilées			7 950	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			8 241	5 373
	Résultat financier	D		4 891	-2 249
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-7 217 965	-5 957 451
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			14 372	3 182
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			23 611	155 503
	Reprises sur provisions et transferts de charge				
	Total			37 984	158 685
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			73 217	560
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			95 337	141 617
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Total			168 555	142 177
	Résultat exceptionnel	F		-130 571	16 508
	Participation des salariés aux résultats	G			
	Impôt sur les bénéfices	H		-1 168 352	-859 977
	BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G -H)			-6 180 184	-5 080 966

Le tableau de flux de trésorerie

QUANTUM GENOMICS - TdFT		
En €	30/06/2021	31/12/2020
Résultat net	-6 180	-11 537
Amortissements et provisions	68	170
Plus values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement	-6 112	-11 367
Variation des créances clients	161	-823
Variation des stocks	1 747	-1 414
Variation des dettes fournisseurs (hors frs immo)	390	1 942
Variation des autres comptes	-1 934	-297
Autres créances	-1 811	-1 057
Autres dettes	-123	760
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 748	-11 959
Acquisitions immobilisations incorp & corp	-14	-411
Variations des immobilisations financières brutes	71	-170
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0	0
Produits de cession	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	57	-581
Dividendes versés aux actionnaires		
Variation des comptes courants	0	0
Variation du capital en numéraire	860	28 501
Variation des Subventions	0	0
Variation des emprunts	2 552	28
Flux net de trésorerie lié aux op. de financement	3 412	28 529
Variation de trésorerie	-2 279	15 988
Trésorerie à l'ouverture	27 151	11 163
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 748	-11 959
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	57	-581
Flux net de trésorerie lié aux op. de financement	3 412	28 529
Trésorerie nette à la clôture	24 872	27 151

SA Quantum Genomics

Annexe aux comptes intermédiaires établis au 30 juin 2021

Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits majeurs	18
1.1	Evènements principaux de la période	18
1.2	Informations complémentaires	19
1.3	Evènements postérieurs à la clôture	19
1.4	Principes, règles et méthodes comptables	20
1.5	Continuité d'exploitation	20
2	Informations relatives au bilan	21
2.1	Actif	21
2.1.1	Tableau des immobilisations	21
2.1.2	Tableau des amortissements et provisions	22
2.1.3	Immobilisations corporelles	22
2.1.4	Immobilisations incorporelles	23
2.1.5	Immobilisations financières	24
2.1.6	Créances	25
2.1.7	Stocks de produits achetés	25
2.1.8	Comptes de régularisation	26
2.1.9	Disponibilités et divers	27
2.2	Passif	28
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	28
2.2.2	Avances conditionnées	30
2.2.3	Provisions pour risques et charges	32
2.2.4	Dettes	32
2.2.5	Comptes de régularisation	33
3	Informations relatives au compte de résultat	34
3.1	Subventions d'exploitation	34
3.2	Produits d'exploitation	34
3.3	Crédit impôt recherche	35
3.4	Allègement de la dette future d'impôt	35
3.5	Contrats de crédit-bail	35
3.6	Jetons de présence	35
4	Autres informations	35
4.1	Engagements reçus	35
4.2	Engagements donnés	35
4.3	Transactions avec les parties liées	36
4.4	Effectif au 30 juin 2021	36
4.5	Indemnités de fin de carrière	36

1 Faits majeurs

1.1 *Evènements principaux de la période*

Opérations financières :

Au cours du premier semestre 2021, 180.124 actions nouvelles ont été émises dans le cadre du placement privé organisé avec Orient EuroPharma, laboratoire pharmaceutique Taiwanais partenaire de Quantum Genomics pour l'Asie du sud-est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette opération a généré une augmentation de capital nette de 0.8 M€.

En avril 2021, la Société a obtenu un financement non dilutif de 3 M€ composé d'un PGE (prêt garanti par l'état) souscrit auprès de la BNP pour 1.5 M€ et d'un prêt innovation R&D souscrit auprès de la BPI.

Partenariats

DongWha Pharm

En décembre 2020, la Société et DongWha Pharm ont conclu un accord exclusif de licence couvrant la Corée du Sud.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 18.5 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Un paiement initial de 1.7 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

Faran

En décembre 2020, la Société et Faran ont conclu un accord exclusif de licence couvrant la Grèce.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 12.1 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Un paiement initial de 0.4 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

Xediton

En décembre 2020, la Société et Xediton ont conclu un accord exclusif de licence couvrant le Canada.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 11.35 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes. Un paiement initial de 0.2 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021. Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

Situation sanitaire

Malgré la pandémie du Covid-19, les discussions avec de nouveaux partenaires potentiels et le développement pré-clinique et clinique se poursuivent, même si la Société ne peut exclure que certaines étapes soient ralenties.

La situation de Trésorerie de la Société au 30 juin 2021 de 24.9 M€ lui permet de garantir la poursuite de son programme de développement, quelles que soient les conséquences à long terme de la crise actuelle, étant précisé que la Société n'anticipe pas à ce stade un retard significatif.

Au cours du premier semestre 2021, la Société n'a pas eu recours aux mesures de chômage partiel et de décalage de paiement des cotisations sociales.

1.2 Informations complémentaires

Fournisseur Scalène Partners

La société Scalene Partners sollicite le règlement de la somme de 1 M€ ht au titre de commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020.

Quantum Genomics conteste l'exigibilité de cette somme, et a assigné Scalene Partners en janvier 2021, aux fins d'annulation du mandat et de ses avenants, et de restitution des sommes versées à Scalene Partners dans le cadre du contrat, soit un total de 0,4 M€ ht.

Après examen du dossier avec ses conseils, Quantum Genomics considère que la demande de Scalene Partners n'est pas fondée et que le risque n'est pas avéré. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes 2020. La situation n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2020.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Contrôle fiscal

Depuis décembre 2020 un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2019 était en cours. Malgré les récusations de la Société, l'administration fiscale a notifié un avis de recouvrement de 271 K€ en juillet 2021. Conformément aux obligations juridiques, cette somme a immédiatement été réglée par la Société qui se réserve désormais le droit de contester cette décision.

1.4 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC du 05/06/2014 modifié par règlement ANC 2016-07 du 26/12/2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La période de référence des comptes est de 6 mois couvrant la période du 1^{er} juin au 30 juin 2021.

1.5 Continuité d'exploitation

Compte tenu de son activité, la société doit être en mesure de financer les travaux de recherche jusqu'à la commercialisation des molécules ou la cession des droits sur ses travaux.

La trésorerie disponible au 30 juin 2021 (24,9 M€) permet à la Société de poursuivre ses programmes au-delà du premier trimestre 2022.

2 Informations relatives au bilan

2.1 *Actif*

2.1.1 *Tableau des immobilisations*

IMMOBILISATIONS (€)	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Virement de poste à poste	Sorties	Valeur brute au 30/06/2021
Frais d'établissements et de développements					
Autres immobilisations incorporelles	766 283				766 283
Immobilisations incorporelles	766 283				766 283
Terrains					
Constructions					
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 912				22 912
Autres immobilisations corporelles	68 339	13 872		4 102	78 109
Immobilisations corporelles en cours					
Av. acomptes versés sur immo. Cor.					
Immobilisations corporelles	91 251	13 872		4 102	101 021
Titres de participations					
Autres participations					
Titres immobilisés	635 155	11 982 526		12 054 253	563 428
Prêts et autres immobilisations financières	32 308	400			32 708
Immobilisations financières	667 463	11 982 926		12 054 253	596 136
Actif immobilisé	1 524 997	11 996 798		12 058 355	1 463 440

2.1.2 Tableau des amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS (€)	Cumul au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Cumul au 30/06/2021
Frais d'établissements et de développements				
Autres immobilisations incorporelles	6 283	94 219		100 502
Immobilisations incorporelles	6 283	94 219		100 502
Constructions				
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 027	884		22 911
Autres immobilisations corporelles	42 678	5 234	4 102	43 810
Immobilisations corporelles en cours				
Av. acomptes versés sur immo. Cor.				
Immobilisations corporelles	64 705	6 118	4 102	66 721
Titres de participations				
Autres participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
Total	70 988	100 337	4 102	167 223

2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur réelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.1.4.1 Logiciels

La société possède plusieurs logiciels pour une valeur d'achat de 6 283 €, et totalement amortis.

2.1.4.2 Licence

La société dispose d'une licence exclusive de brevet et de savoir-faire consentie conjointement par plusieurs établissements publics français, dont l'INSERM, au niveau mondial.

L'évolution des normes comptables a amené la société à comptabiliser au 31 décembre 2019 ce contrat en immobilisation en cours, en contrepartie d'un produit exceptionnel.

Le coût de ce contrat commencera à être amorti à partir de la signature des licences et donc par mesure de simplification au 1^{er} janvier 2021 et ce sur une durée de 4 ans.

2.1.4.3 Frais de recherche et de développement

Ces frais peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les conditions suivantes doivent ainsi être simultanément remplies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- capacité pour l'immobilisation incorporelle de générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au regard des conditions précitées, les frais de recherche et développement engagés par Quantum Genomics ne sont pas portés à l'actif compte tenu des incertitudes sur la faisabilité technique et sur les perspectives d'avantages économiques futurs.

Le montant porté en charge au titre des dépenses de sous-traitance d'essais cliniques sur la période s'élève globalement à 5 548 K€.

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

La société n'a ni filiale ni participation.

2.1.5.2 Autres titres immobilisés

Un contrat de liquidité a été mis en place auprès d'Aurel BGC le 10 avril 2014 puis transféré à Invest Securities le 13 avril 2015. Le 31 décembre 2018, la société a conclu un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec Gilbert Dupont qui a pris effet le 1^{er} février 2019. 59 005 titres ont donc été transférés de Invest Securities à Gilbert Dupont.

Nombre de titres au 30/06/2021 :	92 875 actions
Prix d'acquisition :	344 970 €
Valorisation des titres au 30/06/2021 :	360 169 €
Montant des liquidités au 30/06/2021 :	218 460 €

Le cours au 30 juin 2021 étant supérieur au cours d'achat, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		32 307	-	32 307
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		662 004	662 004	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 644	4 644	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 061 078	1 061 078	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	932 849	932 849	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	9 653	9 653	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		98 165	98 165	-
	Charges constatées d'avance		3 196 534	3 196 534	-
TOTAL		5 997 635	5 965 328	32 307	

La ligne « Impôts sur les sociétés » correspond à la créance de crédit impôt recherche (CIR) pour l'exercice 2021.

2.1.7 Stocks de produits achetés

A compter du 1^{er} janvier 2021, les principes actifs non consommés ont été affectés en charges constatées d'avance, considérant qu'il s'agit de charges dont la consommation interviendra postérieurement au 30 juin 2021.

2.1.8 Comptes de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période ultérieure.

Les achats de principes actifs non consommés ont fait l'objet d'une réaffectation comptable en charge constatée d'avance à partir du 1^{er} janvier 2021. En effet jusqu'au 31/12/2020, les achats non consommés étaient imputés en compte de stock.

Le détail au 30 juin 2021 se trouve ci-dessous :

Etudes et produits facturés non réalisés	1 348 176 €
Matières premières principes actifs	1 414 037 €
Matières facturées non reçues	217 656 €
Locations et charges locatives	36 593 €
Cotisations	17 978 €
Publications et insertions	22 870 €
Honoraires	20 303 €
Divers	2 906 €
GSC	13 538 €
Assurances	102 476 €
Total	<u>3 196 533 €</u>

2.1.8.2 *Ecarts de conversion actif*

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes de change latentes font l'objet en totalité d'une provision pour risques.

Libellés	Montant en devises	Valorisation à la date de l'opération	Valorisation à la clôture	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif	Provision pour Perte de Change
Dettes Fournisseurs	21 436 USD	18 072 €	18 038 €	291 €	325 €	291 €
Créances clients	250 000 USD	209 628 €	210 367 €	0 €	739 €	0 €
				291 €	1 064 €	291 €

2.1.8.3 *Produits à recevoir*

Le détail au 30 juin 2021 se trouve ci-dessous :

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Valeurs mobilières de placements	247
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	101 637
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	31 200
Etat	9 653
TOTAL	142 490

2.1.9 *Disponibilités et divers*

Les placements financiers sont composés de dépôts à terme pour un montant de 5 007 K€. Il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation au 30 juin 2021.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés (€)	31/12/2020	+	-	30/06/2021
Capital	10 680 167	72 017		10 752 184
Primes liées au capital, réserves et Bsa	27 991 825	801 980	11 551 009	17 242 796
Report à nouveau				
Résultat exercice 31/12/2020	- 11 536 701	11 536 701		
Résultat exercice 30/06/2021			6 180 185	- 6 180 185
Total	27 135 291	12 410 698	17 731 194	21 814 795

Le capital est composé de 26 892 613 actions au 30 juin 2021.

	Nombre d'actions	Augmentation de capital	Prime d'émission	BSA
Position début de l'exercice	26 712 489	10 680 166	27 388 453	385 200
Conseil d'administration du 08/02/2021 - Augmentation de capital -	180 124	72 017	797 982	
Conseil d'administration du 24/03/2021 - AGA 03-2021 - Prélèvement sur prime d'émission.			- 3 998	
PV d'AGOA du 24/06/2021 - Imputation du report à nouveau sur la prime d'émission			- 11 536 701	
Imputation des frais d'émission			- 10 310	
variation de la période	180 124	72 017	- 10 753 027	-
position fin de période avant regroupement	26 892 613	10 752 183	16 635 426	385 200

Bons de souscription d'actions

Bons de souscriptions d'actions	Nombre de BSA souscrits	Nombre de BSA exercés depuis la souscription	Nombre de BSA restant à exercer	Nombre d'actions nouvelles rattachées aux BSA restant à exercer	Durée de validité
Attribution BSA06-10	5 766 967	5 766 967	-	-	Caduque
Attribution BSA06-12	1 120 000	444 988	675 012	37 501	10 ans
Attribution BSA11-13	97 551		97 551	97 551	10 ans
Attribution BSA11-13-2	298 542		298 542	298 542	10 ans
Attribution BSA2017	2 191 698	161 292			Caduque
Attribution BSA2019	39 877		39 877	39 877	3 ans
	9 514 635	6 373 247	1 110 982	473 471	

L'ensemble des BSAs souscrits au 30 juin 2021 donne droit à la possibilité d'achat de 473 471 actions nouvelles.

- les BSA₀₆₋₁₂ permettent d'acheter 0,055 action nouvelle au prix de 3,24 euros par action,
- les BSA₁₁₋₂₀₁₃ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 6,12 euros par action,
- les BSA₁₁₋₂₀₁₃₋₂ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 6,30 euros par action.
- Les BSA₂₀₁₉ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 5,06 euros par action.

Attributions d'actions gratuites en période d'acquisition

Attribution d'actions gratuites	Nombre AGA au 31/12/2020	% capital	Réserve indisponible (€)	Durée de la période d'acquisition	Date limite
Attribution AGA 07/2019-2	220 675	0,82%	88 230	24 mois	19/07/2021
Attribution AGA 08/2020	45 000	0,17%	17 992	12 mois	28/08/2021
Attribution AGA 09/2020	190 000	0,71%	75 966	12 mois	30/09/2021
Attribution AGA 12/2020	90 000	0,33%	35 984	12 mois	04/12/2021
Attribution AGA 03/2021	10 000	0,04%	3 998	12 mois	24/03/2022
	555 675	2,07%	222 169		

Les actions attribuées seront émises par la société à l'expiration d'une période d'acquisition.

Le détail des attributions et réalisations définitives des actions gratuites sont résumées dans le tableau ci-dessous.

	Actions	Date Accord / Date réalisation	Échéance
AGA 03 2016	244 850,00	02/03/2016	02/03/2017
AGA 2016 - 07 - 1	251 713,00	08/07/2016	08/03/2018
AGA 2016 - 07 - 2	251 713,00	08/07/2016	08/03/2019
AGA 05-2017-1	10 000,00	04/05/2017	04/05/2018
AGA 05-2017-2	10 000,00	04/05/2017	04/05/2019
AGA 08 2017 1	3 776,00	22/08/2017	22/08/2018
AGA 08 2017 2	3 776,00	22/08/2017	22/08/2019
AGA 04 2018	15 000,00	12/04/2018	12/04/2019
AGA 07 2019 1	183 828,00	19/07/2019	19/07/2020
AGA 07 2019 2	220 675,00	19/07/2019	19/07/2021
AGA 12 2019	39 633,00	10/12/2019	10/12/2020
AGA 08 2020	45 000,00	28/08/2020	28/08/2021
AGA 09 2020	190 000,00	30/09/2020	30/09/2021
AGA 12 2020	90 000,00	04/12/2020	04/12/2021
AGA 03 2021	10 000,00	24/03/2021	24/03/2022

2.2.2 Avances conditionnées

Les comptes font apparaître :

- Une avance conditionnée accordée par Bpifrance en 2014 et dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Objet : « Aide à l'innovation pour le développement et les tests de l'efficacité clinique de plusieurs combinaisons du produits QGC001 avec des agents hypertenseurs. »
 - Montant total de l'aide : 260 000 €
 - Modalités de versement de l'aide :
 - Après signature du contrat : 200 000 € (septembre 2014)
 - | Année | Remboursement | 000 € (versés en avril 2016) |
|--------------|------------------|---|
| 2017 | 15 000 € | |
| 2018 | 35 000 € : | |
| 2019 | 70 000 € | |
| 2020 | 110 000 € | |
| 2021 | 30 000 € | sera remboursée à hauteur de 260 000 €, par échéances |
| Total | 260 000 € | suivant : |

Au 31 décembre 2017, deux échéances de 5 000 € ont été prélevées soit 10 000 € contre 15 000 € de prévu sur l'échéancier. Les 5 000 € restant ont été prélevés en début d'exercice 2018.

Concernant le paiement de 35 000 € prévu en 2018, il a été versé en totalité sur l'exercice dernier. Le solde de l'avance au 31/12/2018 était donc de 210 000 €.

Au cours de l'année 2019, la somme de 70 000 € a été versée, il restera à verser d'ici mars 2021 la somme de 140 000 €.

Au cours de l'année 2020, en raison de la Covid 19, l'échéancier a été reporté sur une période de 6 mois. De ce fait, seulement 50 k € ont été remboursés sur les 110 k € prévus. Il restait au 31/12/2020 la somme de 90 k € à verser.

Au cours du premier semestre 2021, la somme de 60 k € a été versée, les 30 k € restant seront versés au 30/09/2021 conformément à l'échéancier.

Par ailleurs, la société s'est engagée à ce que l'annuité de remboursement maximale corresponde à 30 % des produits générés par le projet l'année calendaire précédente et que les sommes supplémentaires ainsi versées s'imputeront en priorité sur la dernière échéance due à Bpifrance ou le cas échéant sur l'avant dernière.

- Une avance conditionnée accordée par Bpifrance en 28/09/2016 et dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Objet : « Aide à l'innovation pour le développement clinique du produits QGC001 contre l'insuffisance cardiaque et l'étude de phase IIa »
 - Montant total de l'aide : 800 000 €
 - Modalités de versement de l'aide :
 - Après signature du contrat : 480 000 € (septembre 2016)
 - A l'achèvement des travaux : 320 000 €

- Echancier de remboursement :

En cas de succès, l'avance sera remboursée à hauteur de 800 000 €, par échéances trimestrielles selon l'échéancier suivant :

Année	Remboursement
2019	120 000 €
2020	160 000 €
2021	160 000 €
2022	160 000 €
2023	160 000 €
2024	40 000 €
Total	800 000 €

Quelle que soit l'issue de l'étude, le remboursement forfaitaire sera au minimum de 400 000 € selon le même échéancier qui s'arrêtera au 30 juin 2021.

La société Quantum a reçu le reliquat de l'aide en 2020 pour la somme de 230 013 €. En raison du Covid-19, les échéances ont été reportées de 6 mois, 80 k € ont été remboursés sur l'exercice contre 160 k € de prévu. Au 31/12/2020 il restait la somme de 630 k €.

Au cours du 1^{er} semestre 2021, un constat d'échec a été approuvé par la BPI à hauteur de 310 013 € et la somme de 80 000 € a été remboursée.

Le solde restant à payer au 30/06/2021 est de 240 000 € selon l'échéancier suivant :

- 30/09/2021 : 40 000 €
- 31/12/2021 : 40 000 €
- 31/03/2022 : 40 000 €
- 30/06/2022 : 40 000 €
- 30/09/2022 : 40 000 €
- 31/12/2022 : 40 000 €

2.2.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	10 664	291	10 664	291
Autres provisions pour charges	441 592	0	22 245	419 347
TOTAL	452 256	291	32 909	419 638

Les autres provisions pour charges correspondent à la contribution patronale spécifique sur les attributions gratuites d'action.

2.2.4 Dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	2 319	2 319	-	-
- A + d'1 à l'origine	3 001 950	1 501 950	825 000	675 000
Fournisseur et comptes rattachés	6 426 360	6 426 360	-	-
Personnel et comptes rattachés	196 507	196 507	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	196 724	196 724	-	-
TVA	24 201	24 201	-	-
Autres impôts et taxes	43 291	43 291	-	-
Autres dettes	22 412	22 412	-	-
TOTAL	9 913 765	8 413 765	825 000	675 000

2.2.4.2 Dettes financières

Néant

2.2.4.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	71 453
Charges sociales provisionnées	33 717
INTERETS COURUS	
Banques	2 319
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 881 212
Personnel	125 054
Sécurité sociale	59 348
Autres charges fiscales	19 545
TOTAL	2 192 648

2.2.5 Comptes de régularisation

2.2.5.1 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 juin 2021.

2.2.5.2 Ecart de conversion passif

Les écarts de conversion passif traduisent l'impact de la conversion de dettes en devises (cf n°2.1.8.2).

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Subventions d'exploitation

Les subventions sont constatées en compte de résultat en fonction de l'avancée réelle des projets pour lesquels elles sont accordées.

L'avancée réelle des projets est appréciée en tenant compte d'une part du temps passé par les collaborateurs et d'autre part des charges de sous-traitance affectées aux projets et couvertes par la subvention.

Aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été perçue par la société au cours de la période.

3.2 Produits d'exploitation

DongWha Pharm

En décembre 2020, la Société et DongWha Pharm ont conclu un accord exclusif de licence couvrant la Corée du Sud.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 18.5 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Un paiement initial de 1.7 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

Faran

En décembre 2020, la Société et Faran ont conclu un accord exclusif de licence couvrant la Grèce. Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 12.1 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Un paiement initial de 0.4 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

Xediton

En décembre 2020, la Société et Xediton ont conclu un accord exclusif de licence couvrant le Canada.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 11.35 M USD auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Un paiement initial de 0.2 M€ a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.

Ce montant a été comptabilisé au poste redevances de licence.

3.3 Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche généré sur l'exercice 2021 est d'un montant de 1 061 078 €.

Il a été calculé en tenant compte des éléments suivants :

- Les rémunérations, et les cotisations sociales obligatoires correspondantes, allouées aux salariés affectés à la recherche en tenant compte du temps effectivement consacré à des activités de recherche. Pour le salarié ayant le statut de « jeune docteur », cette rémunération a été retenue conformément au texte,
- Les frais de fonctionnement dont le montant est fixé forfaitairement à 43 % des dépenses de personnel (200 % pour les « jeunes docteurs ») auxquels s'ajoutent 75 % des dotations aux amortissements relatives aux immobilisations affectées aux activités de recherche,
- Les dépenses de sous-traitance facturées au 30 juin 2021 par les organismes agréés « Crédit Impôt Recherche ». Pour les organismes publics, les montants ont été doublés. Pour l'exercice 2021, les dépenses de sous-traitance (5.5 M €) dépassent le plafond autorisé. Le montant plafonné retenu est de 2.6 M d'€.
- Les dépenses de brevet facturées au 30 juin 2021,
- Les éventuelles subventions versées ont été retranchées.

3.4 Allègement de la dette future d'impôt

La société dispose, après prise en compte du résultat au 30 juin 2021, de déficits reportables à hauteur de 82 222 812 €.

3.5 Contrats de crédit-bail

Il n'y a pas de contrat de crédit-bail en cours.

3.6 Jetons de présence

La dépense au 30 juin 2021 liée aux jetons de présence est de 60 784 €, hors forfait social.

4 Autres informations

4.1 Engagements reçus

Néant

4.2 Engagements donnés

Néant

4.3 Transactions avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

4.4 Effectif au 30 juin 2021

	Personnel salarié
Cadres	7
Total	7

4.5 Indemnités de fin de carrière

Au vu de l'effectif de l'entreprise et de son ancienneté, les IFC n'ont pas été évaluées car jugées non significatifs.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

QUANTUM GENOMICS

Société par Actions

33 rue Marbeuf
75008 Paris

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels au 30 juin 2021

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

QUANTUM GENOMICS
Société par Actions

33 rue Marbeuf
75008 Paris

**Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes
sur les comptes semestriels au 30 juin 2021**

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Au Directeur général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Quantum Genomics et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de Quantum Genomics relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Deloitte.

QUANTUM GENOMICS - Page 2/2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Paris-La Défense, le 6 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte et Associés



Pierre-François ALLIOUX